

**Sujet:** Situation critique du secteur du recyclage des plastiques / Menace pour l'Économie Circulaire

Bruxelles, le 30 avril 2020

Madame la Ministre,

L'économie circulaire contribue à la réduction des gaz à effet de serre et constitue un élément essentiel de la stratégie climatique de la Belgique pour 2050. Le Gouvernement fédéral s'efforce donc de mettre en place une économie circulaire forte dans laquelle les matières premières conservent autant de valeur utile que possible.

Le secteur du recyclage des plastiques est toutefois très préoccupé par la forte baisse de la demande de plastiques recyclés.

La chute des prix du pétrole au cours des derniers mois a rendu les plastiques fabriqués à partir de matières premières vierges considérablement moins chers. Cette tendance avait déjà commencé avant la crise Covid-19, mais les difficultés de l'industrie désormais ont ramené les prix du pétrole à un niveau historiquement bas.

La collecte, le tri et le recyclage des déchets plastiques entraînent des coûts. Ces coûts sont actuellement plus élevés que le prix des matières premières vierges. Comme le prix pour les producteurs d'articles en plastique reste actuellement le principal argument pour choisir ou non les granulats recyclés, cela a un impact immédiat sur les ventes de produits recyclés.

Nous ne nous attendons pas à ce que les prix se redressent rapidement après la pandémie de Covid-19. Les stocks de matières premières vierges vont inonder le marché, les entreprises de production vont démarrer en mode de survie et les intérêts économiques vont primer sur les critères de durabilité.

Cette évolution met sérieusement en danger l'existence des entreprises belges de recyclage des plastiques et porte également atteinte aux objectifs que vous vous êtes fixés de poursuivre une Belgique plus sobre en carbone et de répondre aux attentes européennes à cet égard.

Par exemple, la réduction de la capacité de recyclage en Belgique portera gravement atteinte à l'économie circulaire. Toute la chaîne de recyclage du plastique va stagner car la collecte et le tri vont également s'arrêter. Davantage de déchets plastiques seront incinérés, ce qui augmentera nos émissions de CO<sub>2</sub>. Nous allons recommencer à utiliser davantage de matières premières fossiles.

Si nous voulons réaliser notre ambition de poursuivre une économie verte et circulaire en Belgique, il est nécessaire que l'industrie du recyclage des plastiques soit soutenue par la création d'un marché qui fonctionne bien pour les recyclats de plastique.

Afin de surmonter la situation difficile actuelle, les instruments suivants pourraient être utilisés :

- L'introduction d'une mesure d'urgence temporaire garantissant un niveau de prix viable du recyclage comme c'était le cas en 2018. Cela pourrait se faire par le biais d'un soutien du Gouvernement fédéral à la filière et/ou d'autres acteurs de la chaîne de valeur des plastiques, comme Fost Plus ou Recupel. Ceux-ci ont en effet également un rôle à jouer dans la création d'un débouché pour les plastiques recyclés.
- Corriger le déséquilibre entre le prix des matières premières plastiques secondaires et celui des matières premières plastiques vierges en intégrant l'aspect environnemental dans la tarification de ces dernières.
- Le soutien à l'utilisation d'incitants financiers pour créer une plus-value à l'utilisation de recyclats de plastique (par exemple, par un taux de TVA réduit pour les produits contenant des matières recyclées).
- Introduire un contenu recyclé obligatoire pour les produits et emballages en plastique (non-alimentaires) lorsque cela est techniquement possible. Nous pensons principalement au secteur automobile, qui est un important consommateur de plastiques et qui est ouvert à l'utilisation de matériaux recyclés. Une vision qui est également partagée par Agoria.

Nous espérons vous avoir suffisamment informée sur la situation critique du secteur du recyclage des plastiques, mais nous serions heureux de discuter avec vous de la manière dont nous pouvons réaliser notre ambition commune pour une économie circulaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Stany Vaes

Directeur Général

go4circle asbl / vzw

T 0478/48.29.21

E [stany.vaes@go4circle.be](mailto:stany.vaes@go4circle.be)

[www.go4circle.be](http://www.go4circle.be)